

n° 2752 da u 16 à u 22 di ghjugnu 2022

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

56^a annata

Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Green deal **Un moment décisif** au Parlement européen

p. 7



Législatives

Le grand chelem est possible !

Le premier tour des élections législatives a renforcé le leadership de Gilles Simeoni en Corse. Le second tour pourrait, lui, renforcer encore les positions nationalistes face à Paris, à la veille de négociations historiques avec le pouvoir. Nous en avons le moyen à portée de main : réussir le « grand chelem » en réalisant nos trois députés sortants et en gagnant aussi à Ajaccio ! À lire p3.



34^{es} Musicales de Bastia **34 ans de passion**

p. 4

Retour sur la visite du chef de gouvernement Basque en Corse

p. 8-9





«Ùn l'aghju mai detta à nimu, ma sta canzona l'aghju scritta per Yvan... cusì testimugnava Patrizia Gattaceca trè mesi fà. È sò già trè mesi ch'ellu si n'hè andatu per l'alte cime Yvan Colonna. Sparitu dopu à un atroce agressioni in priggiò, l'omu u più survegliatu di Francia, ùn hà mai avutu drittu à a ghjustizia. Nè di pettu à l'accuse ch'ellu hà sempre nigatu, nè durante a so fughjita, nè di pettu à trè prucessi, nè in priggiò, nè per sorte di priggiò. Cundannatu senza prove, senza pudè fà valè e prove di a so difesa, maltrattatu à longu à 23 anni, sprezzatu di drittu pè u s'avvicinamentu, malgratu rivendicazioni da tutte e mamme è manifestazioni maiò, hè firmatu sin'à l'ultimu soffiu, una cibula pè u Statu. Cumu si puderà custruisce una demucrazia senza ghjustizia nè verità?

Senti a filetta

Sposalu stu silenziu
Scialba sti muri vioti à
fiure isulane
Imbotrati di celi è
d'onde è di fureste
Chì u ventu pettina
Chì u ventu pettina.

Di muschi machjaghjoli à u
spunta di l'albe
Quand'ellu si sbucina u tempu
d'una stagione
Di muschi machjaghjoli à u
spunta di l'albe
Quand'ella si cincina a folla a
to canzona.
È senti a filetta
È senti a filetta...

Dimmi un pezzu si stonda
Quandi a notte desta u ventu
à tiru d'ale
Fà batte un tempurale in li mio
sensi accesi
È nascenu mille fole in volu
versu tè
Inventami u ricordu tessilu
sinu à noi
Cum'è un granellu coltu à l'ora
di a luna
Inventami u ricordu tessilu
sinu à noi
Cum'è un granellu coltu à l'ora
di u sole.

È senti a filetta
È senti a filetta...

Accapu di a reddazione

Lozzu

Ci averemu da sorte un ghjornu cù u lozzu? Sàbatu scorsu torna 150 personi omancu si sò adunate in Prunelli di Fium'Orbu per di innò à l'aumentu di e tunnellate di lozzi da sutterra in u centru di sutteramentu. L'inchiesta pùblica per ingrandà u centru si compie u 29 di ghjugnu. Tutti l'eletti di u paese, maghjuria è uppusizione, sò opposte à l'ingrandamentu annunziatu per 15 anni torna, è 665.000 tunnellate di lozzi cù càntere più grande «è un risicu di puzza aumentatu» dicenu l'eletti. «U locu d'impianu hè classificatu spaziu stratègicu agriculu, e risorze in acqua ùn bāstanu, è simu in zona rossa di u pianu di lotta contr'à l'inundazione» rammèntanu torna. «A scelta selettiva ùn marchja micca... si sà dapoi quindici anni chì ghjunghjemu à sta scadenza in 2023. Avà ci simu, cosa hè statu fattu?... Risichemu una decisione fatale è averemu bisognu di voi tutti per dà di pettu à stu flagellu ch'ùn hà duratu chè troppu.» Si capisce. Sò in zerga l'eletti di Prunelli chì sò stati da parechji anni sulidarii di a Corsica è si lāganu d'ùn avè a stessa sulidarità in ritornu. Ùn vòlenu esse u rumenzulaghju di a Corsica è li pare èssesi sacrificati à nome di l'interessu cullettivu! L'acqua di u Fium'Orbu hè impuzzichita, spazii agriculi sò cunfiscati, l'abitanti subiscenu u scumodu, a strada chì cunduce à u centru ùn pò riceve camìu di più di 3 tunnellate è mezu, eppuru sò camìu belli più grossi chì pāssanu, a legge ùn hè micca rispettata è nimu (frà e stituzioni) ne parla! U paese di u Prunelli di Fium'Orbu hè dunque prontu à mubilizassi torna.

Ogni corsu prduce 721 chilò di lozzi à l'annu, sia 243.933 tunnellate in 2021. 38% sò spiccati, sia 276 chilò à l'abitante: 93.746 tunnellate spiccate! Ma 62% di i nostri lozzi sò sempre sutterrati. A pupulazione corsa aumenta assai dapoi u 2017, è pesa u turisimu... S'hè pruduttu 8% di più lozzi chè in 2020. A scelta selettiva hà aumentata anch'ella, ma ùn si risente micca abbastanza per via di l'aumentu di a pupulazione. Ci vole à di dinù chì si prduce 36% di più lozzi à l'abitante chè nant'à u Cuntinente (526 chilò à l'annu ogni abitante). Sicuramente per via di u turisimu ma dinù di i trasporti di marcanzia chì pruducenu assai pacchittumi di plàstichi o cartoni. Dapoi u 2017 a culletta selettiva ùn face chè cresce, pè u vetru, a carta, l'imballasgi, o i bio lozzi (spuchju di pomi ecc. chì fācenu suvaccera). I bio lozzi solu aumèntanu di 38% è 27% di i Corsi anu una soluzione di suvaccera per pudè sceglie i so bio lozzi. I lozzi spiccati in e riciclarie anu aumentatu anch'elli di 2%. E statistiche dunque sò piuttostu bone, ma ci tocca à fà di più da pudè ingullà ss'aumentu di pupulazione. Sè tutte e cumunità di cumune fecianu u stessu sforzu chì quelle ch'anu principiātu (Lisula Balagna per un dettu) forse ùn averiamu micca bisognu di prulungà i centri di sutteramenti attuali. Sse statistiche bāstanu à capì ch'ellu ùn ferma chè una soluzione sola: cuntinueate à spiccà i nostri lozzi di più in più. ■

Fabiana Giovannini.

ARRITTI

U vostru settimanale hè nant'à internet

www.ritti.corsica



Législatives

Le grand chelem est possible !

Le premier tour des élections législatives a renforcé le leadership de Gilles Simeoni en Corse. Le second tour pourrait, lui, renforcer encore les positions nationalistes face à Paris, à la veille de négociations historiques avec le pouvoir. Nous en avons le moyen à portée de main : réussir le « grand chelem » en réalisant nos trois députés sortants et en gagnant aussi à Ajaccio !

Les élus nationalistes sortants Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani et Paul André Colombani ont dépassé 33% des voix. Ce qui est déjà une excellente performance collective qui confirme le quitus donné par les Corses à leur premier mandat au Palais Bourbon. Paul André Colombani fait un peu plus car il a bénéficié de ne pas avoir de concurrence de la part de Femu a Corsica dans sa circonscription, alors que Jean Félix Acquaviva a été concurrencé par Lionel Mortini et Michel Castellani par Petr'Antone Tomasi.

Dans la quatrième circonscription à Ajaccio, Romain Colonna, investi par Femu a Corsica, a devancé assez largement Jean Paul Carrolaggi soutenu par le PNC et Corsica Libera. C'est donc à lui qu'il revient de tenter de battre le favori Laurent Marcangeli en réussissant un bon report des voix entre les différentes composantes qui devraient se rapprocher pour renverser le macroniste en chef de la Corse.

À ses 17,5% du premier tour, Romain Colonna devrait pouvoir ajouter le report des 12,7% obtenu par Jean Paul Carrolaggi. Ce socle nationaliste à 30% le rapprocherait d'emblée des 33,4% obtenus par Laurent Marcangeli. Parmi les autres candidats ayant atteint un score notable, Michel Mozziconacci a rassemblé plus de 9% des suffrages. Homme de gauche aux tendances autonomistes, il était présent sur la liste soutenue par Femu a Corsica lors des municipales ajacciennes de 2020. Son score constitue donc un réservoir de voix. À l'opposé, le Front National a réalisé 12,5%, mais la détestation nationale de cet électorat contre Emmanuel Macron, et aussi celle qui s'exprime localement contre le Maire d'Ajaccio, devrait limiter considérablement les reports en faveur de Laurent Marcangeli. Pour le reste, différentes listes totalisent presque 10%, LFI, communistes, socialistes et on imagine mal que leurs électeurs se fassent une priorité de gonfler les rangs des partisans d'Emmanuel Macron au Palais Bourbon.

Mais le jeu des reports n'est qu'un volet. L'autre

enjeu est la participation. La victoire semblait acquise à Laurent Marcangeli, et beaucoup d'électeurs se sont démobilisés, y compris dans nos rangs. La campagne de l'entre deux tours doit réussir à les mobiliser.

À ces conditions, la victoire peut être obtenue, y compris à Ajaccio, avec un retentissement prévisible considérable autour de la table de négociation qui va s'ouvrir à Paris. C'est là une occasion à ne pas manquer !

La réélection des sortants est plus que probable dans les trois autres circonscriptions. Jean Félix Acquaviva a cinq points d'avance sur un surprenant François Xavier Ciccoli, et les 18% réalisés par Lionel Mortini sont un réservoir de voix dont le report se fera en grande partie sur lui. Quant à Michel Castellani et Paul André Colombani ils ont pris une avance très importante dès le premier tour sur leur rival de second tour : +20% pour Michel Castellani devant Julien Morganti, +10% pour Paul André Colombani devant Valérie Bozzi. On ne voit pas comment ils pourraient être rattrapés.

D'ici dimanche les Corses ont donc une occasion unique de renforcer très significativement ceux qui iront porter la revendication d'une autonomie pour la Corse. Il faudra négocier rapidement car la fenêtre pour une révision constitutionnelle ne durera que dans les premiers mois de la mandature. La majorité difficile que l'on prévoit pour Emmanuel Macron implique que la réforme constitutionnelle devra s'appuyer aussi sur un appui de l'opposition. Il faudra réussir à la convaincre de voter elle aussi, au moins en partie, pour l'autonomie de la Corse. La sensibilisation menée durant cinq années par les trois députés corses sortants a déjà bien préparé le terrain. Mais ils ne seront pas trop de quatre pour gagner la partie contre le camp jacobin qui ne manque jamais de partisans au sein de l'Assemblée Nationale sur les bancs de la droite comme de la gauche.

Cher ami électeur, dimanche ton vote comptera double ! ■

34^{es} Musicales de Bastia

34 ans de passion

Les 34^{es} Musicales de Bastia se sont déroulées du 5 au 11 juin avec encore une fois une riche programmation artistique devant un public parfois d'initiés mais aussi un public venu se divertir et partir à la découverte de toutes sortes de musiques, ce qui donne aux artistes leur plus beau rôle, procurer du plaisir, éveiller la sensibilité, inviter au voyage.



Nous étions notamment au concert de l'ensemble instrumental de Corse, sous la direction passionnée de Yann Molenat, avec notamment deux solistes virtuoses, Glen Rouxel au violon, et Sandrine Luigi à la guitare... superbe soirée avec les Airs Bohémiens de Sarasate ou encore le célèbre tzigane de Ravel... L'ensemble instrumental de Corse sera le 20 juin au Palais des Glaces à Paris et Arritti engage ses lecteurs qui le peuvent à ne pas manquer ce rendez-vous. Chaque soir de cette semaine a ainsi compté son lot d'artistes qui excellent dans leurs partitions mais, surtout, cette 34^e édition était un bel hommage à un homme sans qui les Musicales n'auraient pas fait tout ce chemin. C'était en effet la der pour Raoul Locatelli qui passera

la main l'an prochain pour s'asseoir au milieu du public. Par son investissement, son travail, son amour de la musique et sa générosité à le partager, il aura marqué de son empreinte ce festival qui a résisté à trois décennies. «*Nous étions là pour faire plaisir au public*» confie celui qui n'oublie jamais de rappeler «*c'est grâce à tous les bénévoles que ça a été possible*». Une passion qu'il a su partager en effet, avec un regard «*d'amateur*» a-t-il plaisir à dire, car il n'aime pas «*étiqueter*» les publics. «*Nous sommes nombreux à être comme moi*» dit-il, aimer tout dans la musique, toucher à tout, vouloir découvrir un peu tout. Le propre de la passion! Un travail considérable que d'organiser de tels événements, en résistant aux difficultés, matérielles bien sûr, mais aussi conjoncturelles comme

la pandémie de Covid qui a frappé durement le monde culturel, d'abord avec le confinement, l'impossibilité à se produire, la baisse des fréquentations à la reprise, les artistes ont dû se réinventer. Certains se sont emparés des réseaux sociaux pour survivre, ces mêmes réseaux sociaux qui tuent un peu le spectacle vivant en le limitant au virtuel. Aujourd'hui on fait tout depuis la maison, à travers nos écrans, on va au cinéma, on va au concert, on va au stade... Certes les réseaux sociaux sont de bons relais, mais il faut veiller à ne pas les substituer à la vraie rencontre avec les artistes. Et sans les espaces qu'offrent les festivals, il leur serait bien difficile de reconquérir les scènes. Le soutien des institutions est bien sûr indispensable, mais sans la passion aussi de celles et ceux qui les portent, les festivals ne peuvent durer. Raoul Locatelli a tenu contre vents et marées avec la volonté du voyage, de la découverte, de toutes sortes de paris musicaux, classique, jazz, folk, musiques du monde... il a fédéré le public. «*Si vous ne faites que de la musique classique, que du jazz, vous avez la chance d'avoir un public*» dit-il, «*mais là il fallait aller chercher tous les publics*». Ainsi, grâce à lui se sont produits de grands noms de la musique, de Claude Nougaro à Léo Ferré, en passant par Georges Moustaki, Nina Simone, Luz Casal, Dionysos, Manu di Bango, Cesaria Evora, Jacques Higelin, Michel Petrucciani, Arturo Sandoval, Bernard Lavilliers, Michel Fugain, William Sheller, et bien d'autres virtuoses, comme les plus grands pianistes, Abdel Rahman el Bacha, Nelson Freire, Bruno Leonard Gelber, Anne Queffélec, Brigitte Engerer, «*c'était des moments extraordinaires*» confie Raoul Locatelli tant et tant d'artistes, célèbres ou non, ont foulé les planches du théâtre de Bastia, avec pour fil conducteur, la qualité et la découverte. Le public des Musicales et la ville de Bastia ont bien de la chance d'avoir bénéficié de tant d'investissement. «*C'est une nouvelle aventure*» dit Raoul Locatelli en parlant de la prochaine édition qui se fera sans lui. Assurément ce sera encore de bien belles découvertes! ■
Fabiana Giovannini.

a Currilingua

A corsa pé accoglie soldi à favore di prugittioni per a lingua corsa

a Currilingua #2

Cullettivu Parlemu Corsu!

Domenica
26/06
2022

101 chm
da Aleria à Bunifazziu

Animazione
Bunifazziu
9 ore di sera
DJ & Cantadori bunifazzinchi

1 chm = 100 €
Partenza : 7 ore di mane
Piazza d'Aleria

Informazione & iscrizione : 06 78 65 20 72
<https://parlemucorsu.corsica>

Organizza di
Cullettivu Parlemu Corsu
cu l'aiutu di u CAS

Qu i sustegnu di

coral
corse.matin

Currite
pè a vostra
lingua!
Scrivittèvi à
a Currilingua!

Législatives 2022

Un seul mot d'ordre pour ce 19 juin : Vutate à Fà Pòpulu Inseme!



Jean Félix Acquaviva 33,46% (10.670 voix)

« Pour l'intérêt général de la Corse et de son peuple »

« **A**u regard du fort taux d'absentéisme, il reste à convaincre les gens qui ont pu penser que l'élection était peu importante, que les jeux étaient faits d'avance, alors que se joue l'avenir de la Corse vu les discussions à venir avec le gouvernement. On va s'efforcer de leur parler durant la dernière semaine. Aujourd'hui, malgré une campagne de nos concurrents sur le « tout sauf Acquaviva et Simeoni », on arrive quand même en tête avec plus de 4 points d'avance. C'est une satisfaction. Il reste deux projets. Le projet de société qui est le nôtre n'est pas celui d'un parti parisien. Ni sur la spéculation immobilière, ni sur la question de l'autonomie de la Corse, inscrite dans la

Méditerranée, et qui, pour nous, est nécessaire pour changer la vie des Corses au quotidien. Nous restons confiants. Nous avons beaucoup travaillé pendant le mandat, avec des résultats. Nous avons aussi travaillé pendant cette campagne, je veux remercier tous celles et ceux qui ont permis cette adhésion dès le 1er tour... Notre éthique c'est d'être clairs : autonomie, démocratie, défense de l'identité et de la culture. Nous sommes ouverts au dialogue avec l'ensemble des forces qui veulent construire ce pays, sur ces bases claires. Ce qui compte c'est l'intérêt général de la Corse et de son peuple. ■

☛ **Rappel 2017** : 36,44% (12.785 voix) et 50,99% d'abstention (contre 51,80% ce 12 juin 2022).

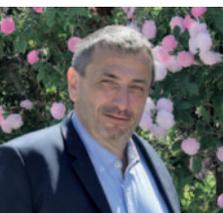


**Romain Colonna
17,48% (4.135 voix)**

« Un nouveau match commence »

« **C**'est la première fois qu'un nationaliste atteint le second tour sur cette circonscription. À présent, un nouveau match commence. Ce sera projet politique contre-projet politique. Depuis le début, j'ai désigné le projet de Laurent Marcangeli, Edouard Philippe et Emmanuel Macron comme seul adversaire. Il va de ma responsabilité maintenant de rassembler derrière ma candidature les électeurs qui n'ont pas voté Laurent Marcangeli. Je ne crois pas qu'il soit ultra-favori. Il était le seul à droite, nous étions deux candidats nationalistes. En supposant un bon report de voix, on peut faire un très bon score au second tour. » ■

☛ **Rappel 2017** : 21,41% (4.859 voix) pour Jean-Paul Carrolaggi seul, en candidature d'union, avec 54,35% d'abstention (contre 53,74% ce 12 juin 2022).



Paul André Colombani 37,24% (9.549 voix)

« À Aiacciu, nous pouvons obtenir un quatrième député nationaliste »

« **T**rès content du score que nous obtenons, mais déçu par le taux de participation dans notre circonscription, même si c'est très loin d'être un cas isolé. Aujourd'hui, il faut conforter ce score de 37,24%, étudier la liste des abstentionnistes, les convaincre de se déplacer pour le second tour et travailler sans relâche sur toute la circonscription. Nous sortons d'un quin-

quennat où le rôle du parlement et des députés a été complètement marginalisé par un président omnipotent, on en paye directement les conséquences. Les nationalistes font de bons scores, y compris à Aiacciu où nous pouvons obtenir un quatrième député nationaliste. » ■

☛ **Rappel 2017** : 29,10% (7.991 voix) avec 50,99% d'abstention (contre 57,13% ce 12 juin 2022).



**Michè Castellani
33,77% (8.316 voix)**

« J'appelle à conforter mon action au second tour »

« **N**ous étions douze concurrents avec une campagne extrêmement animée avec un certain nombre de candidats qui ont fait une campagne féroce à mon égard. D'autres qui ont été acharnés. En partant tout seul cette fois-ci, j'ai gardé mes voix, même s'il y a moins de votants. Ce résultat laisse entièrement les portes ouvertes pour le second tour. J'appelle à présent tous les démocrates et ceux qui ont le souci de l'avenir de nos enfants à conforter l'action que je mène au second tour. On est à la mi-temps d'un match où je mène 2 à 0, mon but c'est de garder cette avance! » ■

☛ **Rappel 2017** : 30,42% (8.290 voix) avec 52,58% d'abstention (contre 59,07% ce 12 juin 2022).

1re circonscription 2A

Prometteur pour Romain Colonna

Près des trois quarts des électeurs de cette circonscription votent dans les communes de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien présidée par le maire d'Aiacciu, les autres dans le rural, en Gravona et dans le Pummonte. Le score de Romain Colonna est de 14,45% en zone Capa, et de 25,42% en zone rurale. Ces deux chiffres illustrent le poids donné à Laurent Marcangeli par ses mandats cumulés de maire d'Aiacciu et de président de la CAPA.

Le meilleur score est dans les Dui Sorru (presque 30%), le plus mauvais (moins de 10%) dans certaines communes de la ceinture ajaccienne : Valle di Mizana et Appiettu. Scores nettement supérieurs à la moyenne (> 35%) à Osani, Marignana, Balogna, Àrburì, Murzu, Ortu, Coghja, Sàlice, Azzana, Cùtuli et Tavera. La palme est pour Lòpigna : 72,20% pour les candidats de Femu a Corsica! ■



	Exprimés	Votants Colonna	%
Dui Sevi	1 413	282	19,96 %
Dui Sorru	1 706	505	29,61 %
Cruzini - Cinarca	1 347	332	24,65 %
Pummonte	4 465	1 119	25,06 %
CAPA	17 095	2 470	14,45 %
Gravona	2 086	546	26,17 %
Total 1re Circo 2A	23 647	4 135	17,49 %

	Exprimés	Votants Colombani	%
Aiacciu 2de Circo 2A	3 894	895	22,98 %
Prunelli	1 451	741	51,08 %
Ornanu - Tàravu	5 073	1 478	27,50 %
Valincu/Sartinesi	4 103	1 284	31,29 %
Alta Rocca	4 133	2 228	53,91 %
Ext Sud	6 416	2 912	45,39 %
Total 2e Circo 2A	25 070	9 549	37,24 %

2e circonscription 2A

Paul André Colombani sans obstacle

Circonscription faite de trois tiers au niveau des votants : - En « zone ajaccienne », incluant une partie de la ville, la Rive Sud et la vallée du Prunelli : participation familiale dans les quartiers rattachés contre leur gré à cette circonscription sudiste (35%), et score le plus faible du député sortant (23%); dans la pieve d'Ornanu où Valérie Bozzi domine la plus grosse commune et la Communauté de communes, score aussi limité pour le député nationaliste (27,50%); par contre très bon score dans la vallée du Prunelli (51%). Globalement Paul André Colombani fait 29,1% dans les parages ajacciens.

- Dans l'extrême sud, Alta Rocca et Portivechju, les scores sont bien meilleurs : 54% dans la communauté de communes de l'Alta Rocca et plus de 45% dans celle de l'extrême sud.

- Dans le Valincu, Paul André Colombani recueille 31%. Les scores sont nettement supérieurs à la moyenne (> 50%) à Eccica Suarella, Tolla, Urbalaccone, Sarra di Farru, Santa Maria Sicchè, Zèvacu, Cuzzà, Tassu, Vutera, Livesi, Sampolu, Santa Maria Figaniedda, Vighjaneddu, Granacia, Foci-Bilzè, Ghjunchetu, Ulmiccia, Altaghjè, Livia, Zirubia, Quenza, Zonza, San Gavinu di Càrbini, Conca, Portivechju, et Pianòttuli. ■



1re circonscription 2B

20 points d'avance pour Miché Castellani

Près des trois quarts des électeurs de cette circonscription votent dans la Communauté d'Agglomération de Bastia. Michel Castellani y recueille 32,08% des voix. Hors Bastia, le score est tiré vers le haut dans le Cap (35%) et dans le Nebbiu-Conca d'Oru (41,50%). Avec 34% des voix à l'issue de ce premier tour, et 20 points d'avance sur son challenger, la position de Michel Castellani est confortable. Il fait ses meilleurs scores (> 45%) à Soriu, Olmeta di Tuda, Biguglia, Furiani, Santa Maria di Lota, Siscu, Cagnanu, Barrèttali, Cànari et Nonza. La palme revient à Santu Petru di Tenda (64,10%). ■

	Exprimés	Votants Castellani	%
Nebbiu - Conca d'Oru	3 417	1 418	41,50 %
CAB + Marana	17 803	5 711	32,08 %
Capicorsu	3 395	1 187	34,96 %
Total 1re Circo 2B	24 616	8 316	33,78 %



2e circonscription 2B

Jean Félix Acquaviva malgré une forte concurrence

C'est Jean Félix Acquaviva qui a dû faire face à l'opposition la plus forte parmi les trois députés sortants. Son challenger du second tour, François-Xavier Ciccoli, issu de la droite, a réussi son élection et rassemblé 29% des voix. La candidature nationaliste rivale de Lionel Mortini a été beaucoup plus forte que celle opposée par Petr'Antone Tomasi à Michel Castellani. Pour autant le score de premier tour de Jean Félix Acquaviva est comparable à ceux des deux autres sortants (33,5%).

Ces concurrences ont affecté son score en Plaine, où le candidat de droite est fortement implanté, et dans la Communauté de communes Île Rousse Balagne présidée par Lionel Mortini. Malgré cela il fait mieux que résister en Balagne (plus de 30%) comme en plaine (36%). Son score le plus bas est en Casinca (17,50%) et son plus haut dans le Niolu (63,4%).

Il fait ses meilleurs scores (> 50%) à Galeria, Mansu, Montegrossu, u Mucale, Zilia, Lavatoghju, San Antuninu, Pigna, Loretu di Casinca, Porri, Campile, Urtiporiu, Campana, A Croce d'Ampugnani, A Porta d'Ampugnani, Ghjucatojhju, San Damianu, San Gavinu d'Ampugnani, Carpinetu, Pedipartinu, Pedicroce, Ped'Orezza, Rapaghju, Stazzona, Valle d'Orezza, Velone Ornetu, San Ghjuvanni di Moriani, Santa Riparata di Moriani, Urtale d'Alisgiani, Felce, Valle d'Alisgiani, A Riventosa, Nuceta, Tralonca, Santa Lucia di Mercoriu, Mazzola, Àlandu, Petraserena, Albertacce, Lozzi, Calacuccia, Corscia, Castirla, Castiglione, Upulasca, Pratu di Ghjuvellina, San Lurenzu, Erone, Ascu, Moltifau, Castifau, Lentu, Canavaghju, Olmu, Pianellu, Matra, U Pitrosu, Ampriani, Prunelli di Fium'Orbu, Serra di Fium'Orbu, Lugu di Nazza, San Gavinu du Fium'Orbu, Chisà. La palme revient à Lanu, dans le Vallerustie : 97,20% des voix! ■

	Exprimés	Votants Acquaviva	%
Balagna	9 065	2 759	30,44 %
Casinca	2 585	452	17,49 %
Ampugnani + Orezza	1 815	903	49,74 %
Alesani - Campoloru	4 253	996	23,42 %
Moriani - Castagniccia	6 069	1 899	31,29 %
Plaine centre	3 749	1 255	32,92 %
Plaine sud	3 007	1 190	39,58 %
Total Plaine	6 755	2 424	35,88 %
Venachese	1 233	404	32,77 %
Corti è Boziu	2 408	903	37,50 %
Niolu	914	579	63,37 %
Vallée Golu	2 936	1 229	41,86 %
Total Corti - Golu	7 490	3 115	41,59 %
Total 2e Circo 2B	31 963	10 670	33,46 %

Le Collectif de Lutte contre les Exclusions (CLE) a interrogé les candidats à l'élection législative concernant la précarité et les moyens pour en sortir sous la forme d'une lettre ouverte « La pauvreté en question ». La CLE nous informe que les réponses des candidats présents au 2^e tour qui ont bien voulu répondre à leurs questions sont consultables sur leur site. ■ www.cle-pumonte.fr
<https://bit.ly/39lxXc9>

Green deal

Un moment décisif au Parlement européen



L'une des mesures les plus importantes de la Commission européenne était en débat au Parlement Européen la semaine dernière. Le Pacte Vert, ou Green Deal, vise la neutralité Carbone de l'Union Européenne d'ici à 2050, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Les

députés européens se sont penchés sur de nombreux sujets comme l'automobile ou encore l'agriculture.

Les mesures du Green deal se veulent concrètes et immédiatement applicables avec par exemple l'accélération de la mise en place des Taxe Carbone aux frontières pour les entreprises fabricant en Chine ou la fin de la vente des voitures à moteur thermiques dès 2035. Cependant, ces choix sont contrés par de puissants lobbys selon la députée Les Verts Marie Toussaint, interrogée au Parlement Européen la semaine dernière.

« Les vieux freins sont encore là. On a un déferlement récent des lobbys de l'industrie automobile en particulier contre l'interdiction de la vente de voitures à moteur thermique. Mais aussi des lobbys du maritime et d'autres formes de lobbys de l'industrie qui cherchent à préserver leur quota gratuit, c'est-à-dire leur permis à polluer sans être soumis à quelconque règle. C'est un moment de vérité pour l'Union Européenne. »

Le vote de ce paquet de réformes s'est tenu le 9 juin à Strasbourg où huit mesures ont été examinées. Après un accord politique obtenu au sein de la Commission Environnement du Parlement Européen, l'une des réformes les plus importantes du Green Deal, la réforme du marché Carbone a été rejetée par 340 députés (contre 265 votes favorables). En effet, les mesures auraient perdu de leur ambition et auraient été soumises à une mise en place bien plus tardive après un amendement voté par la droite. Ce texte prévoyait d'élargir le marché des quotas d'émissions de CO₂ mais également la suppression des quotas gratuits aux industriels en échange d'une taxe carbone aux frontières de l'UE pour les produits importés. Les textes seront à nouveau en négociations au sein de la Commission environnement.

Quelques victoires malgré tout, les véhicules thermiques neufs ne seront plus autorisés à la vente à partir de 2035. Un amendement des Verts proposant l'élaboration d'une charte européenne de l'environnement a été également voté.

À suivre. ■ **Pauline Boutet-Santelli.**



Retour sur la visite du chef de gouvernement Basque en Corse

Iñigo Urkullu, président de la communauté autonome basque, a fait le lundi 30 mai une visite officielle de deux jours en Corse où il a été question de travailler, avec les élus de la majorité territoriale, autour du mémorandum mis en place entre les deux régions en avril 2021. L'occasion pour nous de revenir sur l'histoire du Pays Basque et de retracer son chemin vers l'autonomie.

Le Pays basque est situé à cheval sur les Pyrénées et sur la terminaison de la cordillère cantabrique, ce qui le situe donc sur le territoire français et espagnol. Il est composé de la communauté basque d'Espagne, qui comprend trois provinces, l'Álava, la Biscaye et le Guipúzcoa, ainsi que trois provinces françaises, le Labourd, la Soule et la Basse-Navarre. Le peuple basque est considéré comme le plus ancien groupe ethnique européen, et la langue basque est aussi la plus ancienne parlée en Europe. Cette ancienneté de la langue en fait une fierté pour le peuple basque. Le Pays basque fut tour à tour conquis par les Romains, au II^e siècle avant J.-C., puis par les Wisigoths au Ve siècle, et à la fin du VII^e siècle par le royaume musulman.

Son autonomie fut longue à gagner auprès des Espagnols. Effectivement, après la proclamation de la Seconde République espagnole, en 1931, les Basques espéraient que le nouveau régime leur accorderait plus d'autonomie. Cependant, ce n'est pas ce qui les attendait. Le statut d'autonomie est rejeté par les gouvernements espagnols avant que le Front populaire ne le leur accorde finalement en 1936. Un an plus tard, Francisco Franco attaque le Pays basque, et les années qui suivent marquent la mise en place d'un régime autoritaire et répressif. Les manifestations nationalistes sont alors interdites. C'est dans ces conditions que des mouvements comme l'Euskadi Ta Askatasuna, (ETA) voient le jour. Ils s'opposent au régime franquiste par la lutte armée.

Deux ans après la mort de Franco, en 1975, tous les prisonniers de l'ETA sont amnistiés et libérés. Puis, en 1979, les Basques obtiennent le statut d'autonomie auquel ils tenaient tant dans les années

1930. L'année suivante, ils élisent leur premier Parlement.

Il y a deux visions du conflit entre Basques et Espagnols. La première, défendue par les nationalistes basques, consiste à décrire la situation de la région comme étant le résultat d'un affrontement séculaire entre l'État espagnol et les Basques. Dans cet affrontement, les Basques luttent pour leur liberté et leur identité face à l'expansionnisme de Madrid, capitale de l'Espagne.

De l'autre côté, l'État espagnol et certaines formations, comme le Parti socialiste ouvrier espagnol, insistent sur l'absence de fondements historiques à ce conflit. Pour eux, la question basque est essentiellement un problème de terrorisme.

Les nationalistes basques ont toujours fondé leurs discours sur l'existence d'un conflit séculaire entre l'Espagne et l'Euskadi (le Pays basque). Cette interprétation se fonde sur plusieurs moments historiques, tel qu'au XIX^e siècle, alors que l'Espagne aurait mis un terme à l'existence du Pays basque en tant que nation indépendante. La répression franquiste est également interprétée par les nationalistes basques comme un affront des Espagnols contre les Basques, notamment avec le bombardement de Guernica qui devient un symbole de cette agression.

Les nationalistes basques fondent donc leur volonté de séparation de l'État espagnol non seulement sur la singularité de leur langue et de leur peuple, mais aussi sur les nombreux conflits entre les Espagnols et les Basques au cours de l'histoire.

Le Pays basque a son propre gouvernement depuis 1980. Il est composé du

lehendakari, le chef du gouvernement, qui est élu tous les quatre ans par le Parlement basque et par les conseillers qu'il choisit lui-même. L'actuel lehendakari est Iñigo Urkullu. Élu en 2012, il est à la tête du Parti nationaliste basque (PNV). Il est le cinquième lehendakari depuis la création du gouvernement basque, il y a près de 35 ans. Avant la création du gouvernement actuel, il y avait le gouvernement d'Euzkadi (1936-1978), puis le Conseil général basque (1978-1980).

Pour ce qui est du Parlement basque (Eusko Legebiltzara), il exerce le pouvoir législatif, approuve les budgets, représente les citoyens et contrôle l'action du gouvernement de la communauté autonome. Le Parlement est constitué de 75 députés qui proviennent des trois territoires basques espagnols et qui sont élus au suffrage universel tous les quatre ans. Chaque territoire a le même nombre de députés. La communauté autonome basque est l'une des 17 régions de l'État espagnol. Elle vote ses propres lois et peut donc mener des politiques tout à fait différentes de celui-ci. Les lois adoptées par le Parlement basque ont donc la même autorité que les lois de l'État espagnol. Le Parlement dispose aussi d'une compétence exclusive dans les secteurs de l'enseignement, la santé, les moyens de communication, la recherche, le développement économique, l'agriculture, la culture, et bien d'autres. La communauté basque dispose aussi d'une grande autonomie financière, c'est elle qui détermine sa politique fiscale, perçoit et gère les principaux impôts (sur le revenu, sur les sociétés et la taxe à la valeur ajoutée).

La première visite officielle d'Iñigo Urkullu, président du gouvernement

basque, ces 30 et 31 mai en Corse marque incontestablement un temps fort politique pour l'île. Un déplacement qui s'inscrit dans le cadre du mémorandum mis en place en 2021 par la région autonome basque et la Collectivité de Corse. «*C'est historique*», a souligné Gilles Simeoni, «*Iñigo Urkullu incarne le peuple basque et ses aspirations. Nous partageons, malgré nos différences géographique, culturelle, linguistique... des visions communes, celles d'États non formés et de l'union de deux peuples. Chacun a sa réalité propre mais les aspirations sont identiques: le développement d'une réalité institutionnelle dans le cadre de l'Union Européenne*».

Le président du gouvernement basque s'est rendu, avec les élus corses au sein de l'hémicycle pour s'adresser à différents acteurs: les élus des trois groupes nationalistes de l'Assemblée de Corse, les représentants des chambres consulaires, du CESEC, de l'Assemblea di a Ghjuventù et de la Chambre des Territoires. Lors d'une allocution particulièrement intense, Iñigo Urkullu a évoqué la situation actuelle du Pays Basque, la crise sanitaire de 2020 comme «*un frein au développement des rapports entre les deux régions*» et celle relative à la guerre en Ukraine. Insistant, au passage, sur l'importance de «*veiller à la pérennité et à la qualité des services publics essentiels: santé, éducation, protection sociale*». Puis, le président basque est rentré dans le vif du sujet à travers la nécessité de bâtir une Europe des régions. Un point qui a constitué le fil rouge de ce voyage. «*L'un des piliers de l'Europe du futur*», a-t-il précisé, «*c'est le respect de la diversité territoriale, culturelle, linguistique ou d'appartenance. Nous comprenons l'Europe comme la somme des peuples qui la composent*». Un point sur lequel a insisté de la même façon Nanette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse: «*Depuis le printemps 2021, la Corse a été invitée, comme observateur, à participer, aux initiatives de la RLEG, un groupe des régions européennes à compétence législative, coordonné et présidé par le Pays-Basque espagnol. Le groupe compte actuellement 16 régions qui partagent une base de valeurs et de principes communs et sont fortement engagées en faveur du processus d'intégration, tout en promouvant le principe d'une gouvernance multi-niveaux efficace dans l'Union. Si la Corse n'a pas de compétence législative, cette participation à RLEG s'inscrit dans la perspective de son évolution institutionnelle vers l'autonomie et dans le travail que nous menons auprès des institutions européennes pour la reconnaissance de nos spécificités. Nous nous réjouissons de pouvoir travailler ensemble, sur des sujets qui sont importants pour nos régions et nos peuples.*» ■ **Clara Maria Laredo.**

Lingua

Monique Alfonsi nous fait parvenir cet extrait d'une publication de 1996, le journal du syndicat CFDT à la DDE, «*Sottu à li ponti*» dans lequel **Alain Bitton Andreotti, dettu Minicale**, tenait une rubrique... «*Nous avons réussi à faire mettre en place des cours de corse à la DDE, toute la part syndicale avait voté pour*» rappelle Monique Alfonsi qui précise «*et cela durant le temps de travail... et nous avons choisi le meilleur prof qu'on pouvait souhaiter, notre ami Minicale. Cette petite leçon sur «A rima in lu cantu popolare» est de lui... si elle peut vous être utile aujourd'hui, tantu megliu!*» Arritti ne face pruffittà i so lettori.

A rima in lu cantu popolare

Quando' i vo sintite una canzona o un cantu qualunque, pudete magari ricunnosce u versu (*la mélodie, l'air*) s'ellu hè un cantu in paghjella o cù una voce sola, s'ellu hè un cantu piuttosto anticu, arcàicu o una forma più moderna. Emu da vede quì cum'elle si fàcenu e rime in le canzone.

A sesta rima hè a forma a più impigata in la canzona popolare. Verificate puru cù e canzone chì vo cunniscite, è vidarete ch'un bellu par centu hè strutturatu cusì: sò strofe (*f si prun v, fr: couplets, strophes*) chì si suvètanu senza riturnella o ricantu (*refrain*). Ogni strofa ci hè 6 filari (*vers*) cù sugni 8 pedi (*avec chacun 8 pieds*).

V'èccuci quì a primma strofa di u famosu *Lamentu di u Castagnu* di Paoli di Tagliu.

Or chì l'avaraghju fattu
À lu Corsu cusì ingratu?
Chì m'hà lettu la sintenza
È à morte m'hà cundannatu,
Senza sente tistimoni
Nè cunsultà lu giuratu.

U più suvente, u primma, u terzu è u cinquesimu unni rimanu micca. Sò u sicondu, u quattrèsimu è l'ultimu chì fàcenu a rima in seme (quì, cù u pedi rima -atu)

Si ponu fà rimà i dui ultimi, tandu si dice ch'ella hè rima piana.

Vegu nantu una ghjambella
Dui acellucci frisgiati.
Dopu avessi datu un basgiu
Si sò sùbitu piattati,
Sanu ancu elli chì l'amore
À palesu unn hà valore.

Avà, s'elli fàcenu rima ancu u primma cù u terzu (è s'ella hè pussibile ancu u sièsimu) allora tandu hè rima più ricca, più bella, è a chjàmanu *alta rima*.

O Corsu di u castagnu
Oghje unn ai più primmura,
Distrugi lu boscu pagnu
Per mandallu à la tintura,
Cundannatu chì tù sia
À manghjà la sigatura!

A rima piana pò andà cun *alta rima* :

Per pruvatti ch'e'unn sò mortu,
Ch'e'sò sempre di stu mondu,
Caru Ignaziu oghje sortu
Da u mio silenziu prifondu,
È per datti l'alegrìa
A ti cantu in puesìa.
(Canzona per Ignaziu).

Par oghje, piantemu quì, à a prùssima! ■ **Minicale.**

Je rédigeais cet article il y a un an sur le numéro spécial consacré à la langue corse. Nos lecteurs connaissent nos arguments pour sauver le peuple corse, sa langue et son territoire, mis en péril par la République des jacobins. République qui nie les différences au nom de valeurs universelles, qui a été une puissance coloniale et qui, avec l'Angleterre concurrente, avaient chacune un Empire « où le soleil ne se couchait jamais ». L'une faisait surtout du business, l'autre apportait la civilisation. Eu égard aux enjeux que représentent ce deuxième tour de l'élection législative, dimanche 19 juin, il me semble important de publier à nouveau cet article. Chaque nationaliste, au-delà chaque démocrate, doit comprendre que, entre nos mains, y compris dans le bulletin que nous glissons dans l'urne, nous avons l'avenir d'un peuple sur sa terre.

La langue corse est-elle condamnée à disparaître ?

par Max Simeoni

Jules Ferry créateur de l'école obligatoire, laïque, gratuite était un colonisateur convaincu, missionnaire.

Un progressiste ? N'empêche que Royauté et République s'enrichissaient après s'être imposée par les armes en tirant partie des richesses minières, des forêts, de nombreuses matières premières de ces pays de « sauvages arriérés », pays aux quatre coins des océans permettant de sécuriser le trafic de leurs navires marchands... main-d'oeuvre indigène presque gratuite, taillable et corvéable à merci, alimentant en Métropole des Industries en plein rendement.

Le peuple corse, en marge de la France et de l'Europe en Méditerranée, de race blanche et catholique, a subi à peine atténué le même traitement. Conquis par les armes, battu à Ponte Novu en 1769, il a servi de réservoir d'hommes pour les guerres et d'encadrement de l'Empire colonial, territoire non développé, une fois l'Empire perdu (accords d'Evian en 1962 avec l'indépendance de l'Algérie), l'île vidée (160.000 hab. en 1962), elle va servir à la politique du tout tourisme pour faire rentrer des devises et compenser un peu le tourisme de l'Espagne et de l'Italie. De nos jours, l'île est un marché captif qui enrichit les producteurs extérieurs. Elle importe plus de 97% de ce qu'elle consomme, ne peut pas créer un domaine pro-

■ **Il y a incompatibilité entre notre aspiration juste et légitime de peuple, et la culture, la philosophie, la doctrine, on peut dire, « totalitaire » de la République française.**

ductif digne de ce nom, elle est pauvre, elle a 60.000 précaires et autant en voie de l'être malgré les discours officiels d'aides généreuses. Le renouvellement de population s'amplifie.

Ces rappels pour ceux qui doutent encore de la politique coloniale exercée en Corse. Les preuves incontestables sont connues, écrites dans des rapports.

La Datar commande un rapport qu'elle veut secret par contrat à l'*Hudson Institute* qui est une importante organisation américaine internationale de prospective. Dans les 9 dernières pages elle envisage pour le développement touristique 4 lignes de conduite.

Les deux premières assez semblables au statut quo disent que si rien n'est fait pour l'identité culturelle des Corses, que le tourisme est encouragé peu ou fortement, les Corses de plus en plus minoritaires seront de plus en plus frustrés.

La troisième meilleure, l'État fait confiance aux Corses et les aides à relever la Corse, improbable car il faudrait l'union de tous les Corses.

La quatrième, l'État est le promoteur du relèvement et la Corse par sa beauté, son histoire ses traditions, sa culture devient un pôle d'attraction nationale et internationale.

Donc deux options. Soit accélérer l'érosion culturelle par une immigration massive et la transition sera courte. Soit conserver et restaurer l'identité culturelle en développant le potentiel corse de l'île. La première option douloureuse et aléatoire, la seconde sans grand risque et pourrait être passionnante dit l'*Hudson Institute*. L'*Hudson Institute* a enquêté sur l'île en juin-juillet 1970 et le gouvernement venait de publier le Schéma d'Aménagement de la Corse pour la période de 15 ans, de 1971 à 1984. Ce rapport dévoilé par l'ARC a apporté la preuve flagrante de la manœuvre soumoise de l'État républicain lors de sa conférence de presse retentissante en novembre 1971. Avant sa divulgation, plusieurs observateurs étaient méfiants car le gouvernement avait fait semblant de consulter quelques interlocuteurs choisis par lui. Le Conseil général avait d'ailleurs émis 20 amendements. Le 27 juillet 1971, le Comité interministériel l'avait voté sans tenir compte de rien.

Même refus pour la Charte des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe en 1992 que la France a fini par signer mais sans jamais la ratifier, ce qui la rend non applicable s'agissant d'un traité d'États.

Enfin le rapport de l'Unesco de 2002-2003 fait par les linguistes mondiaux les plus reconnus analyse la situation de ces langues et avance des critères quant aux risques de disparition.

Si on lit ce rapport, on se rend

compte qu'aucun d'entre eux n'existe pour la survie de notre langue. Elle est donc condamnée à disparaître comme des milliers qui l'ont été.

Ce n'est pas la seule action des culturels (ou de l'école de la République) qui peut la sauver. Elle est cependant remarquable et nécessaire pour freiner son déclin. Le problème est politique en attendant de pouvoir changer la Constitution pour changer la loi et obtenir la coofficialité.

Il faut la reconnaissance du peuple corse dans la Constitution et l'autonomie interne pour avoir les moyens d'espérer y parvenir un jour. Ce n'est guère une phobie institutionnelle comme il est souvent avancé par les anti nationalistes ou les mal informés. C'est une réelle urgence historique qui demande temps et détermination sans relâche. Les tractations avec le pouvoir central doivent être menées avec cette conviction. On obtiendra des avancées insuffisantes comme pour les statuts spéciaux (Defferre, Joxe, Jospin, Cazeneuve), qui noient le poisson et nous font perdre un temps précieux. La pression contre le système jacobin doit être continue et sur tous les fronts démocratiques. Il y a incompatibilité entre notre aspiration juste et légitime de peuple, et la culture, la philosophie, la doctrine, on peut dire, « totalitaire » de la République française. La voie de la violence clandestine étant à l'arrêt, un front commun est possible de tous les nationalistes, il est indispensable. On ne sauve pas un peuple par procuration et « *morta a lingua, hè mortu u populu* ».

Les nationalistes sont-ils conscients et mobilisés sur le front démocratique ? ■



AVIS AU PUBLIC

SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT POUR LA REALISATION D'OUVRAGES DE PREVENTION CONTRE LES INCENDIES

La Communauté de Communes Pasquale Paoli informe qu'elle a demandé à bénéficier d'un arrêté préfectoral de servitude de passage et d'aménagement, conformément aux articles L 321.5, L321.5.1 et L321.6 du code Forestier, pour le projet de création d'ouvrages (Zone d'appui à la lutte et piste) et d'équipement (cuve) pour la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) sur le territoire intercommunautaire.

Les parcelles touchées sont :

1. Concernant la commune de Piedigriggio : Section C :
362 - 457 - 459 - 360 - 366 - 368 - 374 - 539 - 587 - 535
- 510 - 369 - 453 - 539 - 454 - 527 - 498 - 26 - 453 - 539
- 629 - 535 - 510 - 539 - 523 - 528 - 530 - 454 - 362 - 508
- 458 - 454 - 629 - 453 - 511 - 506 - 460 - 532 - 533 - 361
- 532 - 533 - 367 - 361 - 507 - 525 - 523 - 528 - 530 - 538
- 458 - 507 - 371 - 367 - 456 - 454 - 532 - 533 - 532 - 533
- 455 - 538 - 520 - 531 - 532 - 501 - 372 - 538 - 373 - 629
- 458 - 509 - 539 - 453 - 507 - 520 - 531 - 370 - 587 - 361
- 461

2. Concernant la commune de Morosaglia : Section A :
303 - 165 - 305 - 614 - 176 - 248 - 253 - 164 - 166 - 655
- 165 - 163 - 165 - 196 - 195 - 193 - 305 - 175

Les propriétaires concernés peuvent consulter le dossier déposé à la Mairie de Morosaglia, de Piedigriggio et au siège de la Communauté de Communes, site Prumitei à Francardo, et faire connaître leurs observations par écrit à la Préfecture de Haute Corse, rond-point du Maréchal Leclerc, 20401 Bastia Cedex ou à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Haute Corse, BP 187, 20293 Bastia Cedex, pendant un délai de deux mois.

Location Gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juin 2022 fait à Bastia, la Société VATTA, SARL au capital de 200 euros dont le siège social est situé 7 rue Vattalapesca - 20200 Bastia, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 823854518 RCS Bastia a donné en location gérance à la Société HUSSS, SARL au capital de 600 euros, dont le siège social est situé Clos des Oliviers - Querciole - 20213 Sorbo Ocagnano, en cours d'immatriculation, un fonds de commerce de débit de boissons, bar à vin, bar à café, situé 7 rue Vattalapesca - 20200 Bastia, pour une durée de 1 an à compter du 5 juin 2022, renouvelable par tacite reconduction.

Le loueur met à la disposition du locataire sa licence IV.

MAITRE Delphine BEGON-BRAGA, NOTAIRE - OFFICE NOTARIAL BEGON-BRAGA

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 6 octobre 2020, Mademoiselle Madeleine Lucienne CLAVESANI, née à VAL-LECALLE, le 06 août 1926, demeurant à BORGIO (20290), Résidence Seniors, Olivier Bleu, 341 impasse des Muriers, célibataire, décédée à BORGIO, le 16 janvier 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Delphine BEGON-BRAGA, suivant procès-verbal en date du 19 mai 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire compétent.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Delphine BEGON-BRAGA, notaire à VERTAIZON (63930) 9 Place de la Résistance, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour Avis.

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 28 août 2013, Madame Louise ALBERTINI, en son vivant retraitée, demeurant à CARTICASI (20244) quartier DE L'EGLISE, née à TRALONCA (20250), le 29 août 1920, veuve de Monsieur Henri Félix TERRAMORSI et non remariée, décédée à CORTE (20250), le 4 décembre 2021 a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire à CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani, le 7 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, dont une copie authentique a été adressée au Greffe du Tribunal Judiciaire de BASTIA.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Paule VILLANOVA, notaire à CORTE (20250) - 9 Avenue baron Mariani, référence CRPCEN : 20047, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis. Maître Paule VILLANOVA.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 30 mai 2022, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Société Civile Immobilière B&M
Forme : Société Civile Immobilière

Capital : cent euros

Siège : 16, rue Chanoine Bonerandi, 20200 Bastia

Objet social : acquisition, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.

Durée : 99 ans

Apport en numéraires : cent (100) euros

Gérant : Monsieur Frédéric, Marc LIEUTAUD, demeurant 13, Bd Hyacinthe de Montera, 20200 Bastia

Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, Le gérant

www.arritti.corsica



A vostra pubblicità

Pour faire paraître votre encart publicitaire dans ARRITTI, contactez Ange Giovannini au **06 81 54 73 98** ou par mél **arritti2@wanadoo.fr**

Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet

www.arritti.corsica

ANNONCES LÉGALES

arritti2@wanadoo.fr

Abbonamentu

- 55 € un annu/un an
- 34 € sei mesi/six mois
- 82 € u stranieru/étranger

5 Bd H. de Montera
20200 Bastia
Tél. : 09 65 32 16 90
Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr
www.arritti.corsica

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Telefonu (téléphone)

Mel

Attualità, suciale, salute, pulitica...

U vostru settimanale hè nant'à internet



www.arritti.corsica



Et vos projets vont plus loin

NOUVEAU À FURIANI

Inédit en Corse :
1000 m² de matériaux
et aménagement jardin extérieur
dans une cour couverte
avec libre service
accessible en voiture.

Centre commercial la Rocade RN 193, 20600 Furiani - 04 95 30 90 70